Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser l'em-"prunt de certaines sommes de deniers requises pour le service public," a été lu la troisième tois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte à "l'effet d'incorporer la banque du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte qui amende l'acte du service civil du Canada, 1882."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Haythorne, du dit comité, a fait rapport qu'il a pris le dit bill en considération, et l'a chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau demain.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte portant amendement de l'acte du bureau des postes, 1875."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par 'honorable \mathbf{M} . Smith,

La Chambre s'est ajournée.